

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2018

MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1516)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS159

présenté par
M. Véran, rapporteur général

ARTICLE 3

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« I et II »,

les mots :

« I, II et III ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.